



# LE FIASCO DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL SA 2G !

secretariat.federation@ufap.fr

Pantin, le 19 Juin 2025

Il faut reconnaître une chose... l'administration de façon constante ne manquera jamais de nous surprendre... en termes de grief fait aux agents !

Après des examens professionnels d'avancement qui laissent des agents sur le bord de la route alors que tous les postes ouverts à l'avancement ne sont pas couverts, l'administration annule un examen professionnel en raison d'un problème logistique. L'état de sidération et de colère est à son comble quand on prend connaissance du problème logistique en question : la perte d'un pli de copie non remis par la poste !!!

En 2025, à l'heure de la numérisation et alors que le ministère s'est engagé dans la politique publique de la transition écologique, il a encore recours aux plis postaux au lieu d'avoir recours à la numérisation... Encore faut-il investir dans du matériel pour cela ! Il est vrai qu'il est préférable de faire des économies de bout de chandelle... car en définitive le coût pour refaire passer l'examen professionnel s'élèvera à combien ?

A titre d'information, les agents ont dû se contenter d'un mail laconique leur indiquant simplement que l'examen professionnel était annulé, qu'une épreuve serait reprogrammée en septembre ou octobre et s'excusant du désagrément... Mais il ne s'agit pas là « d'un sujet de contrariété » pour tous les candidats à cet examen, il s'agit d'une énième marque de mépris pour leur engagement professionnel au quotidien !

Avec la perte de ces copies l'administration a commis une FAUTE et elle doit donc la réparer. Au lieu de cela, elle compte (une fois de plus) sur les agent(e)s qui ont passé cet examen professionnel pour l'avancement au 2<sup>e</sup> grade de SA pour payer les pots cassés. **UN VÉRITABLE SCANDALE !**

**Quelle absence de considération pour tous ces agents qui s'investissent pour leur évolution de carrière !**

Pour l'**UFAP UNSa Justice**, l'administration se doit, à titre d'exemplarité, de corriger sa faute. Il est inadmissible que ce soit éternellement les personnels qui fassent les frais de l'incurie de l'administration. Depuis quand les victimes devraient-elles faire une croix sur la réparation du préjudice qu'elles subissent ? Au contraire, le ministère, qui porte bien mal son nom, n'a à leur proposer que de repasser l'examen professionnel en septembre ou octobre... **C'est tout simplement inadmissible !**

L'**UFAP UNSa Justice** invite donc l'ensemble des agents lésés par l'annulation de cet examen professionnel qui souhaitent faire un recours à prendre attache auprès du Bureau Local UFAP UNSa afin d'être conseillés et accompagnés dans cette démarche.

**L'UFAP UNSa Justice, une présence quotidienne au service du terrain !**

**Pour l'UFAP UNSa Justice,**  
Le Secrétaire National des Personnels Administratifs,  
Jean-Marc BERTRAND